



Invitation à la population
Pour diffusion immédiate

16^e assemblée générale annuelle de la TACA

Lévis, le 10 mai 2012. – La Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA) invite les entreprises du secteur agricole et agroalimentaire et les intervenants des territoires de la Chaudière-Appalaches à sa 16^e Assemblée générale annuelle. L'assemblée se déroulera le 31 mai 2012 dès 13 h 30. L'accueil se fera dès 13 h.

**31 mai 2012 dès 13 h 30
(Accueil dès 13 h)
Hôtel de ville de Beauceville
540, boul. Renault – 2^e étage
Beauceville (Québec) G5X 1N1**

L'assemblée générale annuelle est une occasion pour le secteur agroalimentaire de se rappeler des moments forts de l'année de la TACA et de se projeter dans la prochaine année. L'inscription est obligatoire auprès de Mme Josée Boutin au 418 837-9008, p.234 ou au j.boutin@taca.qc.ca.

Rappelons que la Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA) a pour mission de favoriser le développement agroalimentaire de la région par la concertation des acteurs régionaux et la coordination des actions mises en œuvre dans un cadre de pérennité de l'agriculture, d'occupation du territoire et de développement durable.

Rappelons également que la TACA coordonne l'*Entente spécifique sur la mise en œuvre du plan de développement agricole et agroalimentaire 2010-2014 de la région de la Chaudière-Appalaches*. Les partenaires de cette entente sont : la Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), Emploi Québec, la TACA, Desjardins, les quatre fédérations de l'UPA de la Chaudière-Appalaches ainsi que les MRC du territoire et la Ville de Lévis.

-30-

Source : Sébastien Béchard, conseiller en communication
TACA

Pour information : Josée Boutin, adjointe administrative
TACA
Téléphone : 418 837-9008, p. 234
Télécopieur : 418 837-1138
Courriel : j.boutin@taca.qc.ca